

OFFRE D'EMPLOI EXTERNE & INTERNE # 056/OPER/UVR/HI/08/2026**TECHNICAL OFFICER PROTECTION (H/F)**

Type de contrat	:	CDD
Durée	:	10 Mois
Affectation	:	Uvira
Statut	:	Non ouvert à la délocalisation.

I. CONTEXTE

Handicap International intervient en RDC depuis 1995 dans de nombreux secteurs. C'est un acteur reconnu dans l'assistance humanitaire et le domaine logistique.

A Kinshasa sont mis en place des projets pluriannuels de développement sur les thématiques de la Réadaptation Physique et Fonctionnelle, de la Santé Maternelle et Infantile, l'Education Inclusive et la Gouvernance Inclusive.

Au Sud-Kivu, Handicap International prévoit d'étendre sa présence opérationnelle au cours du second semestre 2026 avec l'ouverture de son premier bureau dans la ville d'Uvira. Cette implantation visera à renforcer la proximité des interventions auprès des populations vulnérables de la province et à améliorer la capacité de réponse humanitaire dans une zone marquée par d'importants besoins. Deux projets sont prévus pour cette phase de déploiement : un projet de santé mentale (CDCS), destiné à renforcer l'accompagnement psychosocial et la prise en charge des personnes affectées par les crises, ainsi qu'un projet de logistique humanitaire à travers la plateforme ATLAS Logistique, offrant des services mutualisés de transport et de stockage au bénéfice des acteurs humanitaires intervenant dans la région.

La stratégie opérationnelle pluriannuelle de HI pour la RDC est en cours de renouvellement, elle devra tenir compte des nouveaux enjeux liés au contexte politique interne et régional.

L'année 2025 a été consacrée au développement du nouveau cycle stratégique 2026-2028, à la définition de nouveaux axes et priorités avec des réflexions axées notamment sur les capacités de réponse d'urgence, la protection, le relèvement économique, et l'amélioration de l'accès aux soins et services de réadaptation en RDC.

II. MISSIONS / RESPONSABILITES

Le/La Technical Officer est placé.e sous la responsabilité hiérarchique d'un chef de projet. Il ou elle est responsable d'assurer l'appui technique à la mise en œuvre des activités de Protection, de veiller au respect des standards et approches techniques de HI, et d'accompagner les équipes dans la qualité des interventions. Il ou elle contribue au suivi technique des activités, à l'identification des besoins de renforcement de capacités, au développement d'outils et pratiques adaptés au contexte, ainsi qu'à la conception et à l'animation de formations au sein du projet, en collaboration avec le/la Superviseur-se et le/la Chef-fe de Projet. Le poste est rattaché au/à la Chef-fe de Projet.

Responsabilité 1 : Fournir des conseils et un soutien technique aux projets conformément aux cadres techniques et aux normes générales de son champ d'application sectoriel

- a. Fournir des conseils ainsi que de soutiens techniques appropriés aux chefs de projet et/ou aux spécialistes.
- b. S'assurer que les activités du (des) projet(s) sont mises en œuvre conformément aux normes internes de qualité et techniques et proposer des ajustements ou des améliorations si nécessaire.
- c. Adapter la documentation du projet en fonction des besoins, conformément aux normes et standards techniques mondiales.
- d. Contribuer au reporting régulier des activités techniques de son périmètre (collecte et analyse des données techniques collectées) en lien avec l'équipe projet et l'équipe MEAL.
- e. Le cas échéant, se coordonner et collaborer avec les partenaires techniques du projet sur délégation du Spécialiste ou Chef de projet.

Responsabilité 2 : Fournir un apprentissage technique basé sur des projets

- a. S'assurer que les Spécialistes obtiennent les informations dont ils ont besoin et collaborer avec les directions techniques si nécessaire.
- b. Rassembler les éléments nécessaires aux exercices de capitalisation ou à la documentation scientifique.
- c. Contribuer à l'apprentissage technique sous la responsabilité du Spécialiste ou Project Manager, sur la base des meilleures pratiques.
- d. Responsable de l'apprentissage technique des projets sur la base des enseignements tirés et des bonnes pratiques.
- e. Adapter les activités aux recommandations de l'audit, le cas échéant.
- f. Mettre en œuvre les recommandations visant à améliorer la qualité technique des projets.
- g. Assurer la qualité technique et la pertinence des activités de projet mises en œuvre dans le domaine d'expertise ; procéder à l'auto-évaluation de son projet et participer aux cycles d'évaluation sous la supervision du PM.
- h. S'appropriier les normes et standards pour anticiper et préparer les ajustements du nexus.
- i. Proposer des sujets de recherche et d'étude.
- j. Superviser la collecte de données pour les activités de recherche.
- k. Contribuer aux termes de référence des évaluations.

Responsabilité 3 : Contribuer à l'animation de son secteur

- a. Contribuer au recrutement technique.
- b. Contribuer à la formation technique requise dans son domaine ou la diriger.
- c. Contribuer au plan de mise à niveau des compétences des professionnels de son secteur et peut être un tiers évaluateur.

- d. Peut contribuer au développement d'un vivier de talents locaux dans son secteur (mène des entretiens techniques avec les candidats et formule des recommandations, identifie les besoins en matière de formation et d'accompagnement).
- e. Assister à la coordination de la Filière Métier technique et à l'animation d'une communauté de pratique, en collaboration avec la direction technique. Organise des formations techniques pour le personnel, le cas échéant.
- f. Contribuer à la conception et à la collecte de données opérationnelles pour assurer un suivi adéquat des activités ou des activités de collecte de données ad hoc, et assurer une mesure appropriée de l'achèvement du projet dans son domaine d'expertise.
- g. Veiller à ce que le traitement des données soit établi et effectué conformément aux règles et principes fixés par l'IM/MEAL et par les conseils techniques du secteur d'expertise.

Responsabilité 4 : Contribuer à assurer l'influence technique de HI sur son périmètre

- a. Contribuer au rayonnement de l'expertise de HI : représenter l'expertise technique de HI par délégation dans les réseaux locaux, régionaux et internationaux pertinents et avec les partenaires locaux.
- b. Le cas échéant, se coordonner et collaborer avec les partenaires techniques du projet sur délégation du Spécialiste ou Chef de projet.
- c. Relayer et contribuer aux messages de plaidoyer dans le cadre de son travail.
- d. Rédiger le contenu de nouveaux projets pour la continuité ou l'expansion du projet dans le cadre de son champ d'application technique.

Contribuer à la rédaction de nouvelles propositions pour de nouvelles opportunités dans son domaine technique.

III. PROFIL RECHERCHE

Diplôme et expérience

- Diplôme Universitaire Supérieur en droit, science sociale ou filière similaire dans une université ou institut académique reconnu
- Formation complémentaire en animation de formation ou en pédagogie ;
- 3 ans d'expérience professionnelle avec des fonctions similaires dans la mise en œuvre des projets de protection de l'enfant ainsi que dans la protection de la femme / VBG

Autres compétences et aptitudes

- Connaissance approfondie des standards et guidelines en protection selon IASC ainsi que des produits et outils associés
- Connaissances et compétences théoriques et pratiques sur les principes de protection, y compris : protection transversale, PSEA / Sauvegarde et approches sensibles au genre, à l'âge et au handicap

- Expérience professionnelle dans le renforcement des capacités sur des sujets liés à la protection.
- Capacité à assurer un appui et un accompagnement technique auprès des équipes et à veiller à la qualité des interventions.
- Capacité à concevoir et animer des formations et à renforcer les compétences des équipes.
- Parfaite maîtrise la langue locale écrit et parlé
- Maîtrise la langue française langue de travail écrite et parlée
- Bonne maîtrise de l'outil informatique et logiciel bureautique de base
- Maîtrise des outils collaboratifs en ligne
- Bonnes capacités d'analyse, de communication et de pédagogie, avec une aptitude à proposer des solutions adaptées au contexte.
Capacité à travailler en équipe et en coordination avec les différents acteurs du projet et les partenaires.

IV. COMMENT POSTULER :

Etape 1 :

Veuillez remplir le formulaire de recrutement en cliquant sur le lien ci-dessous

[CLIQUER ICI POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE _ T.O PROTECTION UVIRA](#)

Etape 2 :

Veuillez envoyer par e-mail à l'adresse suivante les documents ci-dessous avec la référence **"Offre 056/OPER/UVR/HI/08/2026, T.O Protection Uvira."** Au plus tard **le 15 Septembre 2026 à 23 heures 59'**. Par e-mail à l'adresse suivante : recrutement@rdc.hi.org

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement et exclusivement :

- ✓ Une lettre de motivation synthétique (**1 page maximum**) ne reprenant pas les données du CV mais permettant d'identifier les raisons du candidat à postuler ;
- ✓ Un curriculum vitae **en 3 pages maximum** (contenant les coordonnées téléphoniques et l'adresse email du candidat ainsi que trois (3) personnes de référence dont un responsable des Ressources Humaines qui seront amenées à être contactées dans le cadre de la procédure de sélection).
- ✓ La carte de demandeur d'emploi délivrée par l'ONEM.
- ✓ Pièce d'identité en cours de validité.

N.B : Toute candidature qui ne respecte pas les 2 étapes ci-dessus sera rejetée.

Aucune information supplémentaire ne sera donnée sur place ni par téléphone.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour participer aux tests.

Handicap International s'engage à promouvoir l'égalité des chances et à lutter contre toutes formes de discriminations à l'embauche.

Handicap International est attaché au principe de la diversité et encourage tout particulièrement les candidatures des personnes en situation de handicap et des femmes. Nous encourageons sincèrement les candidats en situation de handicap à contacter la base où a lieu le recrutement pour exprimer leurs besoins spécifiques.

Handicap International est engagé dans la protection de l'enfance et la protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels.

Handicap International a une tolérance zéro à l'encontre des violations du code de conduite en vigueur au sein de l'organisation (ex : fraude et corruption, protection contre l'exploitation et les abus sexuels, harcèlement et intimidation, etc.).

Le candidat sélectionné devra s'engager à adhérer et à respecter ces politiques institutionnelles éthiques ainsi que le code de conduite.

Aucun employé d'Handicap International n'a le droit de demander un paiement en espèces ou l'échange de faveurs de quelque nature que ce soit en contrepartie d'un traitement préférentiel dans le processus de recrutement. Cela est contraire à la politique d'HI et si vous êtes approché(e) par un membre du personnel pour de l'argent ou des faveurs, ou si vous êtes empêché(e) de quelque façon que ce soit à faire partie du processus, prière de contacter le responsable de la base où le recrutement a lieu ou de signifier par email la situation rencontrée : ligne.plaintes@rdc.hi.org

Fait à Uvira, le 03/09/2026
Département RH

H'son